

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR INTERVENTION SUR LE BÂTI : ÉCHAFAUDAGES, BENNES, BARRIÉRAGE ET DÉPÔTS DE MATÉRIAUX

□ 1ère demande							☐ Prolongation																				
I. <u>Renseignements con</u> (ÉCRIRE EN MAJUSCL			t le	D€	<u>ema</u>	nde	<u>eur</u>	:																			
Nom ou Raison Sociale :																											
Prénom :								ĺ												Ì						<u> </u>	
Adresse :																											
				Î		Î	Ì													Ì							
Date de Naissance																											
Lieu de Naissance (uniquement particuliers)																							<u> </u>				
Téléphone :																											
Fax :																					_						
E-mail :																											
N° DE SIRET OU SIREN : (sauf pour les personnes physiques) CODE NAF OU APE :		<u> </u>		<u> </u> 		<u> </u>				<u> </u>						<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>					<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	
(sauf pour les personnes		<u> </u>	1			<u> </u>					1		J				1	<u> </u>		1			<u> </u>			<u> </u>	
physiques)	ı		ı				1	i		1			i	i	1	ı	1			í	ı	1	ı			ı	ı
Forme juridique : (SARL)																											
La loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 re		rect	ificati	on po	our les	don	nées										sur ce		nulaire	e et o	gara	antit u	ın dro	oit d'a	ccès e	t de	
II. Renseignements con				-	-																						
Adresse (lieu des travau																											
appartenant à													••••	••••	••••	•••••	• • • • •	••••	••••	••••	••••	• • • • •	•••••	• • • • •	• • • • •	••	
Entreprise chargée des																											
Nom de la société :																											
Adresse/Ville																											
Téléphone - fax et e-ma	ail:	•••••	•••••	••••	•••••	••••	••••	• • • • •	• • • • •	••••	••••	•••••	••••	••••	• • • • •	••••	•••••	••••	••••	••••	••••	•••••	•••••	•••••	•••••	••	
Nature des travaux :																_											
☐ Toiture						J Fa	aça	de									٩utı	res									



Numéro de permis	de cor	strui	re, d	e per	mis c	de dé	emoli	r ou	de c	lécla	ratio	n de	trava	aux:					
III. <u>Astreinte</u> : En dehors des hor personne joignable					ent d	lu ch	antie	er, il	est n	éces	saire	de	fourr	nir le:	s co	ordo	onné	es d	'une
NOM:																			
Prénom :																			
Téléphone :																			
IV. <u>Objet de la de</u>	<u>mande</u>	:																	
□ Stationnement c Précisez le volume Date début d'insta	:																		
□ Dépôt de matér Précisez les dimens Date début d'insta	sions de	e la s	urfac	e occ	cupé	e (L x													
□ Stationnement o Précisez les dimens Date début d'insta	sions de	e l'éc	hafaı	_															
□ Dépôt d'engins Précisez les dimens Date début d'insta	sions de	e la s	urfac	e occ	cupée	e (L x	l) :							• • • • •					
□ Autres demande Précisez: Date début d'insta	• • • • • • • • •																		
Le délai d'instruct	ion est	de 1	5 јо	ırs (n	otan	nmer	nt po	ur u	ne p	rise	d'arr	êté	de ci	rcula	ation	ı).			
Localisation de l'ins □ sur chaussée : □ sur une p □ autre, à	olace d précise	e sta r																	
□ sur trottoir, préc	iser où	se te	era la	circu	ılatio	n de:	s pié	tons		• • • • •		. .			• • • • •				



Droits et redevance d'occupation du domaine public (délibération du 04 décembre 2024) :

			Quantité	Durée	Total						
Dépôt de matériaux	0,40 €	par m² et par									
		jour									
	15.00€	par jour									
Dépôt de bennes	25.00€	par week-end									
	75.00€	par semaine									
Pose échafaudage	0.30 €	par m² et par									
		jour									
Chantier barriéré	0.40 €	par m2 et par									
		jour									
Appareils de manutention,	0.30 €	par m² et par									
appontements, en occupation		jour									
accidentelle : bétonnières											
Conduite ou câble aérien en	0.25 €	le ml par mois									
occupation temporaire *											
Occupation temporaire de la voie	2.50 €	par m² et par									
publique en sursol ou sur le sol		jour									
de la rue											
Frais de dossier	60.00€	obligatoire									
Régularisation de dossier	80.00 €	En cas de non									
		déclaration									
	Montant total du règlement :										
(Sous réserve de modifications validées ou constatées par les services municipaux)											

- Le câblage sur poteau bois ou/et bloc béton doit être d'une hauteur supérieure à 4 mètres. L'accrochage sur les arbres et poteaux d'éclairage public est interdit. Si câblage sur façade de bâtiment, demander l'accord du propriétaire.
- L'armoire de chantier provisoire est interdite sur la voie publique, uniquement à l'intérieur du chantier ou en limite de propriété.

Un plan côté et un descriptif des installations projetées doivent être impérativement joints à la présente demande. Précisez également les mesures prévues pour assurer la circulation des piétons.



Votre demande doit être envoyée ou déposée à la Mairie :

Mairie de Plouharnel - 2 place Saint Armel - 56340 Plouharnel.

Tél: 02 97 52 30 90 accueil@mairieplouharnel.fr

VI. Respect des réglementations :

Chantal LE BIHAN - LE PIOUFF

- → Toute déclaration mensongère ou simplement erronée peut entraîner le retrait de l'autorisation obtenue et motiver le refus de nouvelles autorisations
- Le demandeur doit signaler à la mairie toute modification de dates ou d'aménagement de l'installation. L'absence de ce signalement constitue un non respect de l'autorisation.
- Le non respect de l'autorisation accordée peut entraîner le retrait de celle-ci et la verbalisation de l'infraction ainsi constituée. Il peut aussi motiver le refus de nouvelles autorisations.
- Le montant à payer tiendra compte de l'autorisation initiale et des éventuelles modifications validées ou constatées par les services municipaux (anticipation, prolongation, métrage, nature), et ce sans modification ou annulation à posteriori.
- L'obtention de l'autorisation d'occupation du domaine public ne dispense pas d'autres autorisations qui seraient éventuellement nécessaires au titre du code de l'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, déclaration préalable de travaux...)
- Votre responsabilité est engagée si vous êtes à l'origine de dégradations ou salissures sur la voie publique.

Fait à	, le		
	☐ Le propriétaire		
	☐ L'entrepreneur (veu	uillez cocher)	
NOM			
Prénom	•••••		
Signature			
Toute demande incomplète, ine	xacte, ou formulée par	rune autre personne que le pr	ropriétaire ou
l'entrepreneur ne sera pas accept	tée.		
Réponse de l'administration	□Avis favorable	□ Avis défavorable	
Observation(s)			
Fait à Plouharnel, le			•••••
Le Maire,			